DESCRIPTION

DES GROUPES DE COUSTOU.

PAR

GROBERT.

LL. [redacted] . [redacted] . R.1
7. 8.1 α.1.

Li PR

A1-B0

Ex Libris
Bibliotheca
Alsatica
R.v.W.

DESCRIPTION

DES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR LE DÉPLACEMENT TRANSPORT ET ÉLÉVATION DES GROUPES DE *COUSTOU*,

Imprimée et gravée par ordre du Gouvernement;

PRÉSENTÉE

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF,

PAR J. F. L. *GROBERT*,

Chef de Brigade d'Artillerie, Directeur de l'Arsenal de Meulan, Membre des Académies de Florence et de Bologne.

I.L. 2
LiPR

DESCRIPTION

DES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR LE DÉPLACEMENT, TRANSPORT ET ÉLÉVATION DES GROUPES DE *COUSTOU*;

Imprimée et gravée par ordre du Gouvernement;

PRÉSENTÉE

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF,

PAR J. F. L. *GROBERT*,

Chef de Brigade d'Artillerie, Directeur de l'Arsenal de Meulan, Membre des Académies de Florence et de Bologne.

Axd 21

BIBLIOTHÈQUE ... LAUSANNE

4210095
10/2001

DESCRIPTION

DES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR LE DÉPLACEMENT, TRANSPORT ET ÉLÉVATION DES GROUPES DE COUSTOU.

Les Monumens des Arts qui échapperont à la vicissitude des temps et à l'insulte des passions, sont ceux qui n'ont pas payé de tribut à l'orgueil. Leurs noms sont inconnus ou fabuleux : ils empruntent de leur propre beauté le droit qu'ils ont à notre admiration ; l'ignorance même assure leur durée, et la main furieuse d'un dévastateur s'arrête devant l'objet qui doit tout au génie de l'Artiste et rien au nom de son sujet.

Enfans de l'imagination, les Groupes de Coustou n'avilirent pas leur auteur par l'hommage d'une flatterie insensée. Coustou les créa pour lui, pour sa gloire, et non pour ce roi si peu digne des Hommes illustres qui ont forcé l'Histoire à conserver son nom.

Cependant le respect religieux que l'on doit aux productions d'un talent éminent, a pu être enfreint. C'était le temps où les ennemis de la Patrie avaient transformé en délire l'horreur que l'on doit aux monumens qui outragent la raison. Ils voulaient arracher à la France tous les souvenirs de sa grandeur, et des Français égarés prêtaient leurs bras à cet affreux projet. Des coups de feu furent dirigés sur un de ces Groupes ; mais le Génie des Arts le déroba à leur atteinte : les balles glissèrent sur la convexité des chairs, et la perfection de l'ouvrage servit à sa conservation. Les citoyens de Marly arrêtèrent les progrès de cet attentat....... Honneur à ces habitans ! honneur à la mémoire des Représentans Ch. Delacroix et Musset ! Par leurs soins les Groupes furent entourés et conservés ; le Gouvernement, averti par eux, ordonna de les transférer dans cette Ville superbe qui semble appeler tous les chef-d'œuvres des Arts pour les associer à sa gloire.

Le transport des Groupes de Coustou ne pouvait pas être effectué par les méthodes routinières, et communes au déplacement des statues de toute espèce, et des autres blocs ou volumes d'une matière spécifiquement pesante.

Cette opération offrait plusieurs difficultés à surmonter : la première, et la moins embarrassante, était la quantité du poids (1) ; la seconde était la saillie très-hardie des jambes antérieures du cheval, et des autres parties fines et déliées qui sont prises avec la masse totale dans *un seul et même bloc*. Le cahot, qui est de tous les mouvemens le plus irrégulier et le plus destructeur, aurait laissé fléchir sous leur poids les jambes antérieures dans l'étendue du *tibia* depuis le genou jusqu'à la corne. Les Artistes étaient d'autant plus fondés à redouter cet événement, que la qualité de ce marbre est très-molle et très-friable (2). La méthode des rouleaux, adoptée jadis pour les transporter du port Marly au jardin où ils étaient placés, ne pouvait être employée en ce moment. Les extrémités des jambes et de toutes les parties saillantes étaient alors maintenues par des *tenons*, et ne craignaient pas l'effet de la vibration que la concussion doit occasionner. Plusieurs détails n'étaient qu'ébauchés, et l'Artiste chargé de les achever était à portée.

J'étais privé de ces ressources ; l'enlèvement des tenons me dérobait l'appui nécessaire pour résister au cahot. La méthode des rouleaux me semblait effrayante ; car la transmission d'un rouleau à l'autre amène une concussion que les inégalités du pavé rendent très-sensible. Un défaut ultérieur de cette méthode, est dans la lenteur extrême de la manœuvre, et dans les accidens que la mal-adresse peut occasionner.

Enfin, la troisième difficulté dérivait de la base des Groupes. La terrasse qui forme leur socle naturel, ou empatement, n'est pas assurément défectueuse, eu égard au dessein des figures qu'elle supporte ; car ses contours ne sont fixés par aucune règle, et ils sont ordinairement bornés par l'étendue du plan du piédestal ; mais cette base est beaucoup trop étroite proportionnellement à la hauteur des Groupes, lorsqu'on se propose de les déplacer.

On aperçoit, dans la translation, que le centre de gravité de leur masse est très-élevé : alors la moindre inégalité du sol tend à les jeter hors de la base, et ce déplacement amène infailliblement un versement rapide.

Frappé de ces considérations, le Gouvernement se décida à invoquer le génie de tous les Artistes pour parfaire une telle opération. Mais la multitude des événemens inséparables d'une grande Révolution, et le coût excessif d'un ouvrage donné à l'entreprise, laissèrent pendant long-temps dans l'oubli le concours provoqué.

---

(1) J'ai évalué chaque Groupe à 1467 myriagrammes ou 30,000 liv. pesant (v. s.). Il est dit dans les Mémoires d'Artillerie de *Saint-Remi (tom. II, pag. 156)*, « que chaque bloc entier pesait 90,000 liv. » M. *Thomas*, Ingénieur, natif de Sainte-Marie en Alsace, parvint encore à monter les deux blocs de » marbre qui, dans l'année 1700, ont servi à faire ces deux chevaux, chef-d'œuvres de l'art, qui ont » depuis été conduits à Marly, chaque bloc pesant 90 milliers ; au lieu qu'auparavant on employait » 200 hommes pour en mener un seul. » Si l'on forme sur les dimensions actuelles du Groupe un parallélipipède que l'on doit présumer représenter l'ancien bloc, on trouvera une masse de 573 pieds cubes 7 p. 9 lig. (v. s.). Cette qualité de marbre est évaluée par les gens de l'art à 160 livres environ le pied cube. L'évaluation annoncée dans l'ouvrage de *Saint-Remi*, paraît d'autant plus probable, que les 90 milliers, divisés par 573, donnent un poids de 157 livres par pied cube. J'ai cru pouvoir me convaincre approximativement, vu la difficulté de plonger le Groupe dans l'eau, que la masse du parallélipipède était diminuée des deux tiers par la sculpture, et qu'elle ne contenait que 191 pieds cubes environ.

(2) Ces marbres ont été tirés de *Carrara*. On en trouve, dans cette contrée fertile en marbres blancs, qui sont plus compactes et susceptibles du plus beau poli ; mais la difficulté de rencontrer un seul bloc d'une telle dimension que l'homme et le cheval y fussent compris sans *ajustages*, déterminèrent le Sculpteur à prendre ce qu'il avait pu trouver, étant commandé dans son choix par la grandeur de ses proportions. Le Groupe posé à gauche en entrant dans Paris, est d'un marbre plus dur.

Cependant le désir d'utiliser la maison nationale de Marly, et le danger que ce Monument pouvait encore courir en restant trop long-temps exposé dans un endroit peu fréquenté, décidèrent les Représentans en mission dans le département de Seine-et-Oise à accélérer la translation des Groupes. L'Arsenal de Meulan se trouvait à portée. L'espoir d'exécuter à peu de frais ce projet, la proximité de cet établissement, et quelques raisons de localité, suggérèrent à ces Citoyens le projet de me confier cet ouvrage.

Ces motifs sont les seuls qui ont déterminé leur choix. Un grand nombre d'Artistes et d'Ingénieurs instruits eussent pu obtenir le même succès, et prétendre à une préférence méritée.

Le premier objet dont je me suis occupé pour le déplacement des Groupes, a été celui d'employer à leur transport la même machine qui servait à les enlever de leur ancien piédestal. Par la solution de ce problème, j'obtenais toute la simplicité et l'économie désirables; j'épargnais la double action d'enlever successivement chaque Groupe de son piédestal, pour le placer ensuite sur une voiture. Le danger du versement, indiqué par les motifs que j'ai déclinés ci-dessus, était également atténué; il était même annullé par la méthode que je vais décrire.

Le piédestal A, C *(Pl. I.re)* a été dévêtu des tablettes de marbre sur lesquelles étaient figurés ses contours extérieurs. Lorsque le parallélipipède du massif intérieur a été à découvert, on a élevé autour du piédestal le plancher N, O: ce plancher était parallèle au sol P, Q; mais un talus qui commençait avant le point O, l'amenait à rejoindre le talus formé par l'allée latérale du jardin de Marly, qui présentait une pente dans une direction opposée. La hauteur du plancher P, N, était telle, que le *fardier* E, G, étant amené sur l'échafaud, le tiers de la hauteur du Groupe, y compris l'épaisseur du *poulain* ou châssis L, M, qui le supportait, se trouvât au-dessous du contour supérieur du brancard E, F.

Dans l'épaisseur du *piédouche* D, C, y compris sa plate-bande, on a percé au milieu du massif une ouverture longitudinale, dans laquelle on a introduit la *fourrure* ou *semelle* du milieu des pièces de bois D, *d, d, d, d* *(Pl. II)*. On a détruit à cet effet, avec des outils fabriqués pour ce travail, les scellemens de métal qui réunissaient ces pierres dans l'intérieur du massif. A peine cette pièce a-t-elle supporté la surface inférieure de l'empatement ou terrasse du Groupe, par le secours des cales, on a ébréché la pierre qui était à côté; et après avoir pratiqué une deuxième ouverture dans la même direction, l'on a insinué une seconde pièce. En procédant par cette méthode, et en introduisant des cales à mesure, la totalité de la terrasse s'est trouvée portée sur les cinq pièces D, *d, d, d, d,* qui ont été liées par l'introduction des tampons C, et des boulons serrés par des écrous qui traversaient la totalité de ce système.

Le châssis ainsi construit reposait lui-même sur la section du piédestal ou massif détruit dans sa partie supérieure pour faciliter l'opération que l'on vient de décrire. Ce châssis était alors à la hauteur L, M *(Pl. I.re)*, et dans la position exprimée par la figure qui y est représentée. Les fourrures qui formaient le châssis n'étaient pas seulement liées par les boulons A, B *(Pl. III)*, mais aussi par les moises C, *c;* D, *d;* E, *e;* F, *f;* G, *g;* H, *h,* qui sont exprimées en coupe dans cette Planche. Les moises H, *h,* F, *f* contenaient les pièces D, *d,* dans lesquelles étaient entaillés deux essieux en fer L, *l,* dont les fusées F, *f* excèdent la largeur du châssis dans la Planche IV. Les moises G, *e*

(Pl. III) pressaient dans toute leur longueur les extrémités de la terrasse du Groupe, et les moises E, *g* leur servaient d'appui. Sur les pièces C, *e* étaient entaillées les *croix de saint-andré* G, *g* *(Pl. II et IV)* dont la fonction était de parer, par leurs têtes coupées à une petite distance du brancard, le penchement ou l'ondulation excessive du châssis suspendu. Les essieux étaient fixés par deux étriers en fer, boulonnés sur la pièce supérieure, et représentés dans la Planche IV.

Le Groupe étant assuré de la sorte sur le châssis, sans avoir souffert le moindre déplacement, les roues K, K *(Pl. II)*, réunies par leur essieu et le *lizoir* B, ont été élevées sur l'échafaud, et présentées à la face postérieure du piédestal; les roues I, *i*, avec toutes les parties qui composent l'avant-train de ce chariot, et les grands brancards, ont été amenées à la face antérieure du Groupe; les brancards ont été liés avec le lizoir de l'arrière-train, par des équerres boulonnées. Dans cet état de choses, le Groupe reposant sur son châssis se trouvait au milieu du chariot : alors les fusées *f, f, f, f* ont été enveloppées de paille et de cuir, et par la tension de quatre brins de gros cable, elles se sont trouvées suspendues aux brancards du fardier. L'assiette du Groupe étant assurée, le restant du massif du piédestal, sur lequel reposait le châssis, a été démoli, et la totalité de la charge s'est trouvée alors suspendue aux cables, et supportée par les brancards auxquels ils étaient attachés. Au tiers de la longueur des brancards susdits, on a introduit sous le poulain deux cables moindres que les précédens : ils étaient destinés à soulager l'effort des quatre cables qui portaient les essieux; ils diminuaient le *fouet* ou ploiement des *fourrures* du châssis. Étant fortement tendus sur les brancards, ils leur imprimaient une espèce d'élasticité, qui contribuait, avec les autres moyens employés dans ce système, à briser les mouvemens du cahot. Enfin quatre guindages, dont deux étaient attachés à des boucles E de l'avant-train, et deux à des boucles semblables, dans l'arrière-train, retenaient, en montant ou en descendant, la poussée antérieure et postérieure du châssis.

Il est superflu d'insérer ici la description du chariot ou fardier employé à cette opération; ses principales parties sont décrites par les détails de son usage, dans le cours de ce mémoire, et les figures des Planches suppléent au reste : il suffira donc d'observer que la *Planche II* exprime le plan du chariot; la *Planche III*, sa coupe presque au défaut des roues antérieures; la *Planche IV* représente l'avant-train, vu de face, dans la *Figure 1.re*, et la tête des brancards, avec l'élévation postérieure du poulain suspendu, dans la *Figure 2*.

Il est toutefois des observations que je crois ne pas devoir omettre; elles serviront à faire connaître comment on a pu transporter sans danger, et avec célérité, des objets dont la fragilité était effrayante, et le volume aussi pesant qu'étendu; elles serviront à rappeler des principes trop long-temps oubliés dans la construction des voitures de toute espèce, soit pour diminuer l'effort de la puissance qui les traîne, soit pour assurer la conservation des chemins.

Le fardier que l'on a employé au transport des Groupes de Coustou, est formé de deux brancards, deux lizoirs, et quatre roues d'un diamètre uniforme. Le diviseur de la résistance, dans le roulage d'une voiture quelconque, étant toujours exprimé par le rayon de la roue, j'eusse enlevé un grand avantage à la puissance, en donnant aux roues de l'avant-train

un diamètre moindre que celui des roues postérieures. Cet équipage est destiné à passer dans les tournans, où l'on peut alonger la courbe que l'on décrit en les parcourant : l'étendue de la circonférence se prête à ce mouvement; par ce moyen, la facilité d'introduire les roues de l'avant-train sous les brancards, ne lui eût pas procuré un avantage qui pût compenser ceux que j'ai recherchés pour l'agilité du tirage et la douceur de la marche. La grandeur des roues sert aussi à diminuer le cahot; car en se rapprochant plus de la ligne droite, elles pressent le sol par un plus grand nombre de points; elles couvrent plusieurs interstices, et elles présentent plus d'assiette au système, par une succession de mouvemens plus doux et plus alongés. La jante de ces roues est couverte par un double bandage : elle a trois décimètres et quatre centimètres environ de largeur (1). Cette dimension, jointe à celle de l'augmentation du diamètre sur celui des roues ordinaires, contribue efficacement à atténuer les cahots; elle couvre les ornières; on évite par-là un trop grand enfoncement dans les terres moins résistantes, et le déchaussement des pavés sur les chaussées.

La largeur de *la voie*, ou de la distance d'un milieu à l'autre des jantes, est presque égale à la plus grande hauteur du Groupe. J'ai indiqué deux dangers à éviter dans ce transport; le premier était la fragilité des parties saillantes et délicates qu'il eût été dangereux d'envelopper d'aucune sorte d'emballage; le second était le versement, ou l'impossibilité de retenir le Groupe dans la route et dans toutes les manœuvres qui ont servi à l'élever, autrement que par son empatement. J'ai fait disparaître le premier danger, par la méthode de la suspension, par les dimensions des roues, par la largeur de leurs jantes, et par l'élasticité des brancards : j'ai évité le second en donnant au char une base fort étendue. Effectivement, si l'ondulation du Groupe était peu sensible, la mobilité des cables se prêtait à ce mouvement: si elle l'était assez pour que la tête *des croix de saint-andré*, qui font face au profil des brancards, les pussent atteindre *(voyez la Planche IV, Fig. 2)*, alors le Groupe, le poulain et le chariot pouvaient être considérés comme faisant système, et composant une seule et même masse. Dans cet état de choses, il fallait, pour que le centre de gravité sortît de la base, que le penchement, ou la différence latérale du niveau du sol, fût plus grande que la moitié de la largeur du fardier, ce qui était impossible dans un chemin frayé. La largeur des jantes ménageait encore un avantage pour éloigner le danger du versement. Cet avantage serait précieux dans les voitures de commerce; il serait inappréciable dans nos affûts de bataille au passage des ravins, et de toutes les irrégularités dont le sol est coupé (2).

On pourra apprécier l'avantage que l'on peut obtenir de la grandeur des roues et de la simplicité des moyens employés dans le déplacement et le transport, lorsqu'on saura que quatre ouvriers intelligens, avec deux *crics à pattes*, ont suffi pour placer le fardier, mettre le Groupe en charge, et le descendre au bas du plancher, où on le voit élevé dans la première Planche.

Le Groupe monté sur le fardier étant ainsi descendu de son échafaud,

---

(1) Environ un pied du vieux style.

(2) La fixation de la largeur des jantes ne doit pas être livrée au caprice des constructeurs; elle exige beaucoup de méditation. Il est nécessaire qu'elle soit proportionnée au diamètre des roues, et à la charge qu'elles portent; il faut concilier ce système avec la légéreté et la solidité.

a été traîné par un *vindas*, pendant l'espace de deux cents mètres environ jusqu'à une brèche pratiquée à cet effet dans le mur qui forme l'enclos du jardin de Marly. Il a été descendu par cette brèche sur le chemin qui conduit au village du même nom, en attachant ensuite des cables *en retraite*, et en les entortillant successivement aux arbres qui bordent ce chemin. Le Groupe, livré à son propre poids, a été amené par ce moyen jusqu'à l'abreuvoir construit au bas du jardin. Dans cet endroit dix chevaux ont été attelés au fardier, et six *en retraite* pour assurer sa marche jusqu'au port Marly, dans une descente assez rapide, ayant environ trois kilomètres (1) de longueur. Le trajet de Marly à Paris a été fait *en cinq heures de temps*; l'équipage était attelé, dans la plaine, de dix chevaux ordinaires, et de seize chevaux en montant. La distance que l'on a parcourue est à-peu-près de dix-huit kilomètres (2). Les chevaux n'ont fait dans la route aucun effort au-delà de celui qu'ils exercent pour le tirage des voitures de ville ordinaires. Si l'on évalue le poids du Groupe, du poulain et du fardier, les théoriciens apercevront avec plaisir que l'on doit au choix des dimensions du char un transport aussi prompt et aussi facile; ils jugeront que cet exemple peut amener des applications heureuses dans la solution de quelques problèmes intéressans.

Je ne saurais le dissimuler, l'emploi d'un moyen hardi par sa nouveauté a dû être soutenu par la fermeté qu'inspire la conviction de sa bonté. Cette conviction est excusable lorsqu'elle est le fruit de la réflexion, et non pas l'aveuglement de la paternité. Des hommes, dont je respecte les lumières, m'ont communiqué leurs craintes; les Corps administratifs ont été alarmés sur la réalité du succès. J'ai rassuré les uns et les autres, en opposant les raisonnemens puisés dans les axiomes éternels de la théorie, plutôt que le pouvoir dont cette opération a dû être étayée.

Si l'imagination franchit l'intervalle qui existe entre ce travail et les chef-d'œuvres de l'art dont le génie a pu obtenir l'exécution, l'on ne sera plus étonné de leur prompte et facile adoption chez les grandes Nations, toutes les fois que la communication entre la faculté d'agir et la puissance d'ordonner a été immédiate et dégagée d'entraves. J'aperçois que le plus grand nombre des monumens que l'envie épargne, et que la postérité admire, ont été décidés par une résolution prise d'homme à homme; le Colisée et la façade du Louvre ne sont pas les moindres exemples de cette vérité. La prudence a dû créer des intermédiaires qui arrêtent les surprises de l'intrigue ou les tentatives de la présomption; des conseils qui sont destinés à épurer les productions du génie avant qu'elles obtiennent la sanction de l'autorité; mais le public, qui n'a souvent joui des chef-d'œuvres de toute espèce, que par l'emploi d'une méthode tout-à-fait opposée, n'est-il pas en droit de demander au Gouvernement de ne pas se méprendre entre le désir de maintenir sa garantie, et celui de chercher avec zèle la vérité et de lui accorder une protection efficace contre les passions qui l'étouffent de toutes parts? C'est à la sagesse de ceux à qui un hasard heureux a donné la faculté d'essayer tous les moyens d'opérer le bien dans un Gouvernement naissant, à trouver, par l'expérience, la réponse à ces questions; à balancer les

(1) Moins d'une demi-lieue, vieux style.

(2) Trois lieues et demie, vieux style.

inconvéniens de la confiance, ou d'un examen livré à la rivalité; à éloigner enfin d'un état libre, la manie scholastique d'arrêter une exécution utile, par la recherche d'un *mieux* fantastique, que la jalousie oppose sans cesse au talent timide. Honoré d'une confiance, également méritée par d'autres, je n'applique pas à notre thèse les réflexions que je viens de faire; mais vivement animé par le désir de voir ma Patrie enrichie des productions qui languissent dans les cabinets des Savans, ou des Artistes laborieux, je saisirai, avec le courage que la profession de la vérité exige, toutes les occasions que le hasard peut offrir à ma plume, pour appeller l'attention d'un Gouvernement sage, impartial et zélé, sur la nécessité de frayer un chemin facile au génie, pour correspondre avec le pouvoir; sur l'importance de trouver dans celui-ci les lumières et la faculté de juger les juges mêmes qu'il commet pour prononcer sur l'emploi des talens. Je le dis avec une conviction intime : le Gouvernement Républicain me semble le plus propre à procurer de telles qualités dans les gouvernans, et un avantage aussi précieux pour les gouvernés.

Les amans de la vérité pardonneront à l'importance du sujet cette digression utile.

Si l'on suppose actuellement les fondations du piédestal A, E *(Pl. VI)*, élevées depuis le bas du sol B, jusqu'au niveau de la chaussée A, l'on concevra comment, après avoir établi, jusqu'à la hauteur D, C, le plan de la charpente C, D, F, K, I, E, P, O, G *(Pl. V)*, le fardier, chargé de son Groupe, a été amené sur le plancher S, V. Ce plancher a été continué sur la surface C, *c*, D, *d*, avant que les poteaux droits, et les machines représentées au-dessus du niveau C, D, dans la *Pl. VI* eussent été dressées. Le châssis, ou poulain du Groupe a été ensuite calé et disposé de manière que celui-ci se trouvât, quoique posé dans un point inférieur, dans la même direction verticale où il est, au sommet E du piédestal. Alors les cables ont été détachés, et les roues antérieures et postérieures du fardier successivement enlevées avec leurs brancards; en un mot, le Groupe, débarrassé du char qui l'enveloppait, était placé de manière à être fixé à la place qui lui était destinée, par une simple élévation perpendiculaire, sans qu'il fût besoin de le déplacer dans aucune direction oblique, ou horizontale. Cette opération préliminaire étant achevée, les poteaux C, G, D, E *(Pl. VI)*, les *chapeaux* qui les rassemblaient, et les *décharges*, ou étaies qui contenaient leurs *devers*, ont été posées et solidement assurées, par des ferrures, dans les endroits convenables; les deux treuils à engrenage, avec leurs supports et leviers H, I, ont été adossés à la charpente, et fortement liés par des plates-bandes et des boulons, aux poteaux droits qui supportent les poulies supérieures.

L'inspection des Planches me dispensera de faire une description détaillée de la charpente : la *Pl. V* représente son plan sur deux hypothèses; la ligne T, Z les sépare; le côté D, M, F, R, K, I, E, P, *d* exprime les semelles de cet échafaud et les mortaises des décharges qui y sont entaillées, la coupe horizontale des poteaux droits Y, *y*, *y*, &c.; en un mot, le plan de la charpente, pris à la hauteur C, D de la *Pl. VI*; plus, le plan à vue d'oiseau, des treuils à engrenage avec leurs supports droits, dévêtus des chapeaux et traverses qui les assemblent. Le côté C, V, L, H, Q, S, G, O, *c* représente l'échafaud monté avec la totalité de ses poteaux et décharges, aperçu à vue d'oiseau; on y trouve aussi les treuils d'engrenage, ayant leurs supports garnis des chapeaux et traverses; le levier qui fait jouer cette

machine, et les cables qui, après avoir enveloppé les treuils, repassent dans les gorges des poulies supérieures *a, a, a, a,* et descendent pour se nouer sur la traverse *b, b, b, b,* ajoutée au poulain à cet effet : on voit cette dernière disposition dans l'élévation de la *Pl. VI;* elle est indiquée par les lettres *a, b, a, b.* — La surface de la place de la Concorde est interrompue par des fossés, ou bas-fonds, entourés de balustrades; les piédestaux des Groupes devaient être élevés sur l'à-plomb du parement intérieur d'un de ces fossés; conséquemment les semelles qui se trouvaient en-deçà la ligne C, D *(Pl. V),* étaient sans appui. L'on a pourvu à cet inconvénient, en établissant une charpente dans les terrains bas. Sur les chapeaux Q, R, de cette charpente, reposaient les extrémités H, L, M, F des semelles sur lesquelles les décharges prenaient leur appui; les poteaux K, L, N, M, O, *Pl. VI,* étaient les principales parties de cette charpente supplémentaire, dont on verra plus clairement la position en profil dans la *Fig. 1.re* de la *Pl. VII.* — La machine employée pour l'élévation de ces Groupes, était composée de deux équipages adossés, ainsi que nous venons de l'indiquer, aux poteaux droits qui exprimaient la principale membrure de cet échafaud.

La *Figure 1.re* de la *Pl. VII* représente l'élévation latérale de la charpente; un des équipages A, B de la machine s'y trouve vu de face : cet équipage est principalement composé de deux treuils qui ont un axe commun; le support D, dont on voit ici le profil, présente dans son épaisseur un *pallier,* ou point d'appui intermédiaire, sur la longueur de cet axe : à l'extrémité de chaque treuil, et près du support D, est une roue dentée, dont le croisillon est entaillé de son épaisseur dans les treuils susdits. Ces détails deviendront plus sensibles dans la *Figure 2,* qui est représentée sur des dimensions plus grandes. La coupe de cette figure est prise auprès du pignon extérieur E, qui engrene une des roues dentées (1). Entre les deux roues attenantes aux treuils, est une roue à *rochet,* et son axe porte les deux pignons qui conduisent les roues susdites. L'axe C de ces roues est ici représenté en coupe, et les branches *d, d, d, d* représentent le support D vu de face : elles sont disposées de manière à se prêter un appui mutuel pour résister à toute variation latérale, et retenir par leur tirage et la continuation des tiges F, *f, f* boulonnées sur le plancher, l'effort de l'axe C, qui tend à se soulever. — G, *g* est un levier de la première espèce, dont le point d'appui est en H. Au point I est une fourchette I, I, dont on voit ici le profil, et qui joue librement sur le point susdit; le ressort K presse cette fourchette, qui dans son extrémité inférieure est taillée de manière à encocher une dent de la roue à rochet, chaque fois que le levier G, *g* est abaissé. Ce levier, en se relevant, entraîne la roue, et avec elle les pignons et les roues dentées qui sont fixées aux treuils. Derrière la roue à rochet est une griffe M mobile sur le point O, et pressée par un ressort N. La fonction de cette griffe est de retenir la roue dans chaque alternation du levier, aux extrémités extérieures de l'axe C. En dehors des treuils et des montans qui les supportent, sont aussi deux petites roues à rochet, sur lesquelles glisse un *pied-de-biche.* Elles ne sont pas utiles au mouvement de la machine; mais comme celle-ci est destinée à faire un grand effort, et

(1) Cette roue ne pourrait être représentée sans cacher les contours de la roue à rochet et des supports; elle est d'ailleurs semblable à celle que l'on voit derrière la roue à rochet.

qu'une dent du pignon des roues d'engrenage pourrait manquer par quelqu'inconvénient impossible à prévoir, les rochets extérieurs, en joignant leur action à celle de la griffe M, préviendraient le dévidement du cable, et le retour précipité des treuils.

Cette machine n'est qu'un mode du levier dit de *la garouste;* avec cette différence que le *momentum* de la puissance, évalué au centre de la roue à rochet, doit être multiplié ici par le rapport du semi-diamètre de la roue dentée à celui du pignon E, qui l'engrene; divisé ensuite par le rayon des treuils, y compris l'épaisseur des cables, et multiplié enfin par le rayon des poulies supérieures (1).

On eût épargné l'engrenage inférieur, si la roue à rochet avait eu un diamètre assez grand pour compenser la suppression de la roue dentée; mais les dangers qui peuvent résulter de la construction d'une roue trop grande (2), par les accidens qui se trouvent dans la masse du métal, la difficulté de la faire préparer dans les forges, et le temps qu'exigeait cette opération, m'ont décidé à adopter une disposition moins volumineuse, en jouissant néanmoins d'une marge de force assez étendue pour vaincre le surcroît de résistance que le frottement des engrenages pourrait occasionner (3). Sans doute, le levier de la *garouste*, placé dans une situation verticale, peut agir avec plus de vîtesse; mais il était important, dans un système isolé, et dont on ne pouvait trop surcharger les membrures, vu la fréquence des déplacemens, de maintenir auprès du sol les parties agissantes.

La moindre élévation les aurait fait pencher dans la direction vers laquelle les poteaux droits étaient entraînés lorsque la machine était en action; il fallait prévoir que l'espace intérieur de l'échafaud où le Groupe s'élevait, ne pouvant pas être interrompu par des etaies, ou contre-fiches, les poteaux s'agiteraient sur leur hauteur, lorsqu'une machine, qui faisait un effort extrême, serait en mouvement. L'expérience a confirmé ce soupçon, et sans le secours des ferrures exprimées dans la *Figure 2*, et de la contre-fiche P, Q, il eût été impossible de contenir la machine pour en obtenir un effet précis, quoiqu'elle fût plantée au pied de la charpente.

Les extrémités des cables plongeaient dans l'intérieur; elles étaient nouées aux traverses du poulain *b, b (Pl. VI)*, et celui-ci se trouvait au point D, C, au bas de l'échafaud. Quatre hommes ont été appliqués alors à l'extrémité O, *o* de chaque levier; d'autres tenaient en retraite les extrémités extérieures de ces mêmes cables, et par l'action de *huit* hommes seulement le Groupe a été élevé depuis le point D jusqu'au dessus du point E, avec une vîtesse de *vingt-neuf centimètres et deux millimètres par minute* (4). L'on a ensuite introduit

(1) Cette méthode de calculer l'effort réel d'une machine est plus à portée des Praticiens; elle donne un résultat assez exact pour les usages de la pratique dans l'action des grandes machines.

(2) L'expérience m'a appris que les roues dentées en fer, dont l'armature est en bois, sont d'une exécution difficile, et que rarement elles offrent sur leur périphérie une exactitude durable.

(3) J'ai aperçu que l'emploi du levier de la *garouste*, dans une situation horizontale, n'était pas le plus avantageux, attendu que la puissance est obligée de soulever le poids du levier après l'avoir abattu. Ce mouvement amène d'ailleurs une dépense de temps. Je préférerai d'adopter, en toute autre circonstance, la situation verticale ou le pendule. Par ce moyen, la double griffe qui alternativement pousse et relève la roue à rochet, produit le mouvement de rotation sans perte de temps, et la puissance est soulagée d'une grande portion du poids du grand levier.

(4) Onze pouces, vieux style.

au-dessus de la hauteur indiquée dans la *Pl. VI* les clés de fer P*p*, P*p*, dans des entailles pratiquées à cet effet dans l'épaisseur des poteaux. Ces clés posées *sur champ* ont soutenu le poids du Groupe porté sur son châssis dans la durée de la construction du piédestal A, E, qui a été bâti sous le poulain et après son élévation.

Dès que le piédestal a été élevé à la hauteur V *(Pl. VII.)*, le Groupe a été descendu du point où il avait été provisoirement supporté. Lorsque les fourrures R, *r*, *r*, *r* ont reposé sur le socle V, on a introduit dans leur intervalle des pierres taillées sur les dimensions convenables; et quand la terrasse du Groupe reposait sur ces pierres par l'introduction des cales, l'on a soustrait les fourrures après avoir défait les moises qui les réunissaient; l'on a répété, en un mot, dans un sens inverse, l'opération qui avait été exécutée pour le déplacement, et dont nous avons donné la description (1).

Ici a fini mon travail. L'exposé de ces détails sera peut-être utile à ceux qui seront chargés d'opérations semblables; il prouvera également que plusieurs Ingénieurs eussent pu obtenir le même succès; mais je crois qu'ils ne se seraient pas beaucoup écartés du procédé que j'ai employé. Il est facile d'élever et de transporter de grandes masses; la quantité du poids n'effraie que le vulgaire; mais l'expérience m'a convaincu que les Groupes de Coustou ne pouvaient être déplacés, transportés et élevés, qu'en les saisissant par leur base. Les difficultés d'exécution pour cette méthode deviennent sensibles dans les objets de la moindre importance que l'on transporterait à la main. En insinuant ce principe, je rends compte des motifs qui m'ont déterminé à introduire toute la mobilité possible dans l'emploi de ce moyen. En élevant les Groupes, je les ai suspendus à quatre cables sur chaque côté de l'équipage, afin de pouvoir reprendre, en relâchant alternativement ceux qui se trouveraient plus ou moins tendus, par la différence de leur construction, ou par l'inégalité de la charge, *l'horizontalité* qui était si nécessaire à la conservation de ce monument.

Les progrès de l'Architecture en France sont le fruit de l'étude et de la méditation; ils ont surpassé, par la sagesse de la composition, ceux que la munificence des Médicis a obtenus jadis en Italie; nous avons assujetti aux règles de la raison les projets que les Architectes de cette contrée ont exécutés par fois sur les esquisses d'une imagination surabondante. Une

---

(1) Immédiatement au-dessous de la terrasse, et dans l'assise supérieure du piédouche, est incrustée une tablette de marbre, sur laquelle on a gravé l'inscription suivante :

« Les Groupes élevés sur ces piédestaux représentent des chevaux numides » domptés par des Africains. *Coustou*, Sculpteur Lyonnais, en est l'auteur; » ils ont été élevés d'un seul bloc de marbre, sans fil ni veine. Ils ornaient » jadis le jardin de Marly. Ils ont été transportés en cinq heures et demie de » temps de Marly à Paris, et élevés sur cette place avec l'effort de huit » hommes et une vîtesse de onze pouces par minute, avec les appareils et » machines inventés par *J. Grobert*, Chef de Brigade d'Artillerie. Le dessin » de ces piédestaux est de *Lanoy*, Architecte. *P. J. Leloir* et *P. Margueron* » ont été chargés de l'exécution. Le Comité de Salut public, par son arrêté » du 13 messidor dernier, a ordonné la confection de ce travail. A Paris, » ce 25 fructidor, 3.e année républicaine, 11 septembre 1795 (v. s.). »

On ne doit pas omettre que les travaux de la charpente et de la mécanique ont été conduits avec toute l'intelligence d'un Praticien habile, par le Citoyen Crussière, et exécutés par Pot, Charpentier.

critique sévère demande raison de tout aux Artistes Français, et la crainte du jugement de la postérité l'emporte souvent sur le désir de faire triompher la paternité de l'opinion.

Le public, vivement intéressé, dans une Ville où les lumières abondent, à la perfection des monumens qui s'y élèvent, a fixé son attention sur ceux de la place de la Concorde. L'on a désiré, à juste titre, de connaître les motifs qui avaient fixé les dimensions des piédestaux adoptés par l'Artiste chargé de ce travail.

Si l'architecture doit employer des piédestaux isolés, elle se rapprochera infailliblement des proportions données aux *propylées de Ménésiclès*. Les propylées étaient placés à l'entrée d'un péristile qui conduisait à la citadelle d'Athènes; ils avaient à-peu-près vingt-six pieds (v. st.) de hauteur; ils supportaient des statues équestres. Mais le respect qui est dû à l'autorité, ne peut l'emporter sur le pouvoir de la raison, et celle-ci doit être asservie aux besoins et aux localités. Je ne discuterai pas ici l'objection hasardée depuis long-temps sur l'inconvénient d'élever des chevaux sur des piédestaux; il suffit d'observer qu'ils n'y sont pas placés, ainsi que les critiques le prétendent, *pour partir au galop;* mais seulement pour y figurer *comme Monumens;* Les anciens les ont envisagés de même, et dans aucune des époques qui ont perfectionné les Arts, cette opinion n'a été démentie.

La hauteur d'une statue doit être fixée, à mon avis, d'après l'effet qu'elle produira à l'œil qui l'aperçoit sur le sol, à un angle de quarante-cinq degrés. Cet effet doit être celui de la grandeur naturelle; aussi les statues équestres des propylées étaient-elles construites d'après ce principe (1).

Les Groupes de COUSTOU, placés jadis à l'extrémité septentrionale du jardin de Marly, avaient en cet endroit deux points de vue; le premier était au bas du soubassement, revêtu en pierres de refend, et représenté dans la *Pl. I.re;* le second était au niveau du sol supérieur, indiqué par les lettres P, Q.

Dans ce dernier point de vue, ils étaient élevés au-dessus du sol du jardin, par le piédestal A, C, qui a deux mètres quatre-vingt-douze centimètres de hauteur (2).

Il est évident que si l'on examine les dimensions des Groupes, comparés à celles de la grandeur naturelle, ils eussent paru gigantesques et disproportionnés, étant aperçus de près sur le sol du jardin; aussi la distance horizontale compensait ce défaut (3) : mais le point de vue pris au bas du soubassement extérieur, les représentait à la grandeur déterminée par les règles de l'art, qui sont celles de la raison.

Cette remarque est intéressante. Je cite à l'appui de mon opinion un passage de l'Auteur des Remarques sur le traité de Perspective de DEIDIER. (Édition de 1770, pag. 85.).............. « Il en est de même de la

(1) Le placement d'un cheval sur un rocher peut avoir des applications heureuses. J'ai cru un moment que les Groupes de COUSTOU devaient être placés de même; mais j'ai dû me rendre à l'avis des Artistes qui observaient, avec raison, qu'un rocher dans le site projeté exigeait une très-grande base; que devant être volumineux et très-varié, il diminuait beaucoup l'intérêt que l'œil affecte au sujet principal; enfin, que l'aspect d'un rocher ne présentait aucune harmonie avec l'ensemble de la place, et ne pouvait s'identifier avec les projets que l'on se proposait d'y exécuter par la suite.

(2) Neuf pieds, vieux style.

(3) Il était d'ailleurs inévitable; car si on avait élevé les Groupes à Marly à la hauteur au-dessus du sol du jardin, qui était nécessaire pour être aperçus, à l'échelle de grandeur naturelle, ils eussent paru beaucoup trop grêles, étant vus dans le terrain bas où le revêtement prend sa base.

» statue équestre de Louis XV, qui est trop finie pour son élévation. Au » contraire, les deux figures d'hommes retenant des chevaux, exécutées par » Coustou le père, et placées à l'abreuvoir de Marly, vues dans son » atelier, y paraissaient sensiblement musclées, et en quelque façon » manièrées : mises à leur place, elles font le plus bel effet, conservent du » caractère, et sont précisément traitées comme il convient pour cette » élévation. C'est là ce qu'il faut qu'un Sculpteur sache, &c. »

Cette hauteur est très-approximative de celle que Coysevox avait adoptée pour les Groupes dits *les Renommées*, placés à l'extrémité occidentale du jardin des Tuileries. Il est à présumer que les deux Artistes, qui étaient parens et amis, et qui travaillaient sous les ordres du même Directeur, se sont entendus pour fixer ces dimensions.

L'exécution totale du projet du C. Lanoy, pour l'embellissement de la place de la Concorde, qui est figuré en partie dans la *Planche IX*, fournit un second point de vue à ceux qui désirent voir de près la sculpture. La terrasse praticable qui couvre les arcades construites parallèlement aux Champs-Élysées, donnerait au spectateur cette facilité, que les gens de goût ne voudraient peut-être pas réclamer. La manière large et hardie de la touche de ces Groupes annonce la nécessité de les juger à une distance convenable.

A ces motifs, dictés par la réflexion, et sanctionnés par l'avis de plusieurs Artistes habiles, était jointe la nécessité impérieuse d'élever la terrasse du Groupe, au-dessus de la corniche supérieure des pavillons distribués sur la place de la Concorde. Sans cette précaution, les jambes des hommes et des chevaux eussent été tronquées par ces pavillons, à l'œil du spectateur qui entrerait dans la place par les avenues latérales.

Si l'on considère d'ailleurs la vaste étendue du sol où ce monument est élevé; si l'on évalue l'avantage de couper les masses d'un grand prolongement, par un édifice intermédiaire, sur la belle avenue des Champs-Élysées; si l'on apprécie celui de reculer, pour ainsi dire, cet éloignement pittoresque, par la hauteur d'un Groupe qui joue sur un rideau de verdure, l'on trouvera que la fixation de ces dimensions a été étudiée par l'art, et déterminée par un goût recherché.

Les soins que nous avons pris, ceux que l'ancien et le nouveau Gouvernement ont ordonnés, sont un hommage décerné, à juste titre, au talent du Sculpteur. Le mérite de son ouvrage est donc le seul objet qui peut donner quelque intérêt à notre travail. Au désir pressant de rappeler le lecteur à cette vérité, j'ajoute celui de produire fréquemment sous les yeux du public l'éloge que l'on doit au génie, qui n'a laissé, pour solliciter le souvenir de la postérité, que la présence muette, mais imposante, de ses travaux. Puissent les jeunes Artistes se familiariser avec cet axiome ! La célébrité de quelques Illustres, obtenue par l'adresse et étayée du pouvoir, est une tyrannie sur l'opinion, qui descend dans la tombe avec l'homme qui l'a usurpée : le talent qui vaut tout par lui-même, obtient les regrets consolans de ceux qui jugent, lorsque l'homme a cessé d'être; de ceux qui sont séparés de lui par l'intervalle des temps, et qui apprécient exclusivement les beautés que l'envie ne saurait ternir.

Je ne puis donc terminer cette description sans insérer quelques fragmens historiques sur la vie et les ouvrages de Nicolas Coustou. Ces notices

ne sauraient être omises sans ingratitude. Le lecteur ne les croira pas étrangères au sujet. Elles serviront d'ailleurs à instruire le Public, que par le rapprochement des époques consignées dans plusieurs mémoires, il paraît que la mort a surpris NICOLAS COUSTOU, lorsque le travail des Groupes n'était pas achevé. Quoique ce fait ne soit pas consigné dans l'histoire de sa vie, on doit présumer que son frère, Artiste d'un mérite non moins rare, y a mis la dernière main. Tout semble attester que ce monument a été commencé en l'année 1700. NICOLAS COUSTOU est mort en 1733; et on lit ces mots gravés sur la terrasse du Groupe situé à la droite: » *COUSTOU, 1745.* » Je crois que les Amateurs des Arts ne me sauront pas mauvais gré de leur avoir transmis toutes les remarques qui ont rapport à un ouvrage que la Patrie réclame comme un des chef-d'œuvres de la Sculpture Française.

LE célèbre NICOLAS COUSTOU, Chancelier et Recteur de l'Académie de Peinture et de Sculpture, né à Lyon le 9 Janvier 1658, eut pour père FRANÇOIS COUSTOU, Sculpteur en bois, et pour mère CLAUDINE COYSEVOX.

Le talent extraordinaire que ce jeune homme avait pour la Sculpture, s'étant développé dès son enfance, son père lui apprit les premiers élémens de cet art, et ce fut avec tant de succès, qu'après trois années d'apprentissage le jeune COUSTOU fit paraître, pour son coup d'essai, un morceau qui lui mérita les plus grands applaudissemens; c'était un Saint-Étienne en bois, qui était représenté à genoux priant pour ceux qui le lapidaient. Ce morceau, qui fut exposé à la vue du public, fut considéré avec admiration par les plus habiles connaisseurs, et mérita à notre jeune Artiste les louanges les plus flatteuses. Ces premiers succès ne servirent qu'à redoubler son émulation, et à animer le désir qu'il avait d'exceller dans son art.

Ce fut dans cette vue que le jeune COUSTOU se rendit à Paris, où il se plaça chez l'illustre COYSEVOX, son oncle, sous lequel il travailla jusqu'à la fin de 1683. Les progrès qu'il fit sous un si grand Maître furent proportionnés à la capacité de celui qui l'instruisait, et à l'ardeur extraordinaire que le jeune COUSTOU eut à profiter de ses leçons. Le premier fruit qu'il recueillit de son application fut de mériter de recevoir, des mains même de COLBERT, le prix de Sculpture, qui lui avait été adjugé par l'Académie; il fut en même-temps nommé pour aller à Rome en qualité de Pensionnaire.

Pendant trois années que COUSTOU demeura en Italie, il y fit une étude assidue des meilleurs modèles, et y travailla à divers ouvrages qui lui concilièrent l'estime des plus grands Maîtres. Le plus considérable de ses ouvrages est la belle statue de l'Empereur Commode, représenté en Hercule, qui a été placée dans les jardins de Versailles.

COUSTOU étant retourné en France en 1687, fut arrêté à Lyon par les pressantes instances de quelques curieux, qui, informés par la renommée du mérite de cet illustre Artiste, voulurent avoir quelque ouvrage de sa façon. Les trois belles Figures de pierre qu'il leur laissa, doivent être regardées comme de glorieux monumens de la capacité de ce grand homme.

Rappelé à Paris, il fut choisi pour travailler aux principaux ornemens de Sculpture dont sont enrichis les châteaux de Versailles et de Trianon.

C'est encore du ciseau de ce grand Maître que sont sortis les plus riches morceaux de Sculpture qui ornent l'église des Invalides. En 1692 il fit plusieurs groupes de Prophêtes, qui se voyent dans la chapelle de Saint-Jérôme, quantité de figures de pierre et de plomb placées sur le haut de l'église, et la figure de l'Ange tutélaire de la France posée sous la tribune de la nef.

Coustou avait donné trop de preuves de sa capacité pour qu'elles ne lui assurassent pas une place honorable à l'Académie. Il y fut en effet reçu avec distinction en 1693; et il donna pour sa réception un Bas-relief de marbre, dont le sujet était une allégorie sur la convalescence de Louis XIV, morceau qui fut reçu avec un applaudissement universel.

Si nous voulions détailler tous les ouvrages de ce grand homme, nous verrions chaque année de sa vie marquée par quelques-uns de ses chef-d'œuvres. En 1695 il fit, conjointement avec Joli, le tombeau du Maréchal de Créqui, qui est dans l'église des Dominicains de la rue Saint-Honoré; et l'année suivante il travailla à deux belles Statues, dont l'une représente Saint-Joseph, et l'autre Saint-Augustin, qui lui avaient été commandées par les Religieuses de Moulins.

Mais c'est principalement dans les ouvrages que ce grand homme a faits pour le roi, que l'on doit chercher à se former une juste idée de la vaste étendue de son génie et de la supériorité de ses talens. Chargé de faire, en 1700, divers changemens dans la Sculpture du salon de Marly, il eut encore ordre, la même année, de mettre la dernière main à la figure de Saint-Louis, qui est posée dans une des niches de la porte royale de l'église des Invalides, et qui avait été commencée par le célèbre Girardon.

En 1701, Coustou commença à travailler à cinq grandes Figures de marbre, destinées à orner le jardin des Tuileries. Ces cinq Figures sont, un groupe de Fleuve, représentant la Seine et la Marne; la Statue pédestre de Jules-César; le Chasseur posé au bout de la terrasse du Pont royal, et les deux Statues qui sont de suite au bord de la terrasse du palais des Tuileries. Immédiatement après il exécuta ces Chevaux si renommés dans l'étranger même, et qui lui vaudront un souvenir immortel dans l'esprit de la postérité.

Nous ne devons pas oublier de parler du superbe groupe de marbre blanc, placé derrière le maître-autel de l'église de Notre-Dame, communément appelé le Vœu de Louis XIII, où l'on voit la Vierge assise au pied de la croix, tenant le Christ mort sur ses genoux. C'est dans ce superbe morceau, où notre illustre Artiste semble s'être surpassé, que se trouvent réunis l'élévation des caractères, l'esprit et la vérité des expressions joints à toutes les beautés de l'exécution. On voit encore dans la même église un Saint-Denis en marbre, que Coustou fit en 1713, par ordre du cardinal de Noailles.

Cet excellent homme fut gratifié d'une pension de 2000 liv., et en 1720 il obtint celle de 4000 liv., dont le célèbre Coysevox avait joui jusqu'à sa mort.

Ce fut environ vers ce temps-là que Coustou commença à travailler aux deux superbes morceaux qui ornent le piédestal de la Statue équestre que la ville de Lyon a érigée à l'honneur de Louis XIV. Ces deux morceaux, qui sont une Figure de bronze représentant la Saône, et un grand Trophée de Minerve, méritèrent à notre illustre Artiste une pension viagère de 500 l.,

que lui fit la ville de Lyon. Quelques années auparavant, savoir en 1715, la capacité de ce grand homme s'était encore signalée dans le beau Tombeau du prince de Conti, qui se voit dans le chœur de l'église de S. André.

Un grand Médaillon, ou Bas-relief, représentant le passage du Rhin, la Statue en pied du maréchal de Villars, et le Tombeau du cardinal Janson, sont trois ouvrages que COUSTOU avait commencés, mais auxquels il n'a pu mettre la dernière main, ayant été attaqué d'une maladie violente, qui l'enleva le 1.er mai 1733, âgé de 75 ans et 4 mois.

« Son génie était grand, élevé; son goût délicat, ses réflexions justes et » profondes. La sagesse présidait à ses ouvrages, dans lesquels il a rassemblé » le beau choix, la noblesse, la délicatesse, la pureté, le feu, la précision, » la vérité. Ses draperies sont riches, élégantes, vraies et moelleuses. Il est » toujours nouveau, et toujours plein d'esprit dans les caractères et dans les » attitudes de ses figures. » C'est une partie des louanges que lui donne COUSIN DE CONDAMINE, de Grenoble, auteur de l'Éloge historique de ce grand homme.

Les ouvrages que cet illustre Artiste avait laissés imparfaits ont été achevés par son frère, qui s'est fait aussi un grand nom dans la Sculpture, et qui est mort le 22 février 1746, dans la 69.e année de son âge, étant Recteur et ancien Directeur de l'Académie de Peinture et de Sculpture.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE, GERMINAL, AN IV.

Pl. Ire.

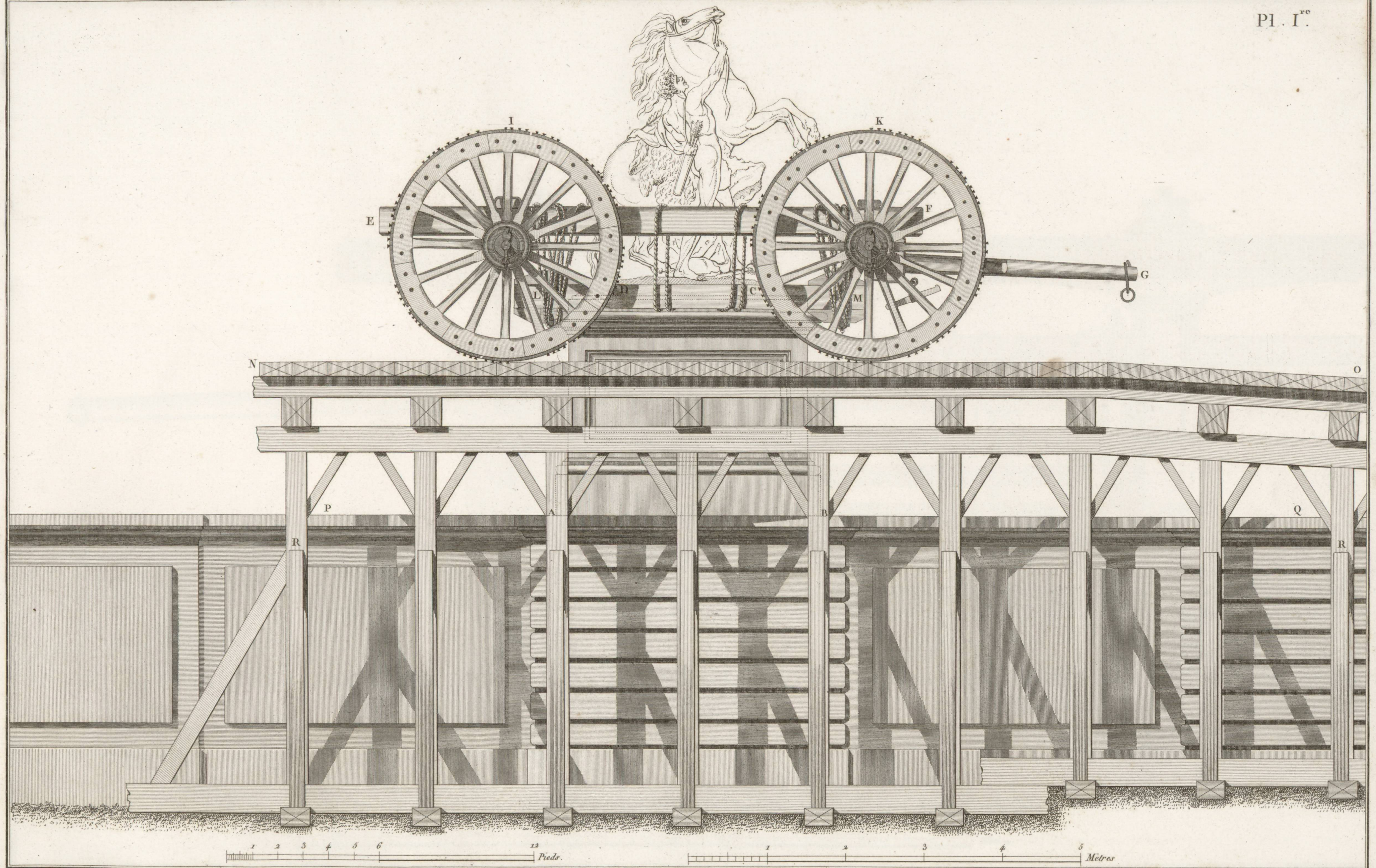

J. Grobert Inv.

Crussiere del. Sellier Sc.

Pl. II.

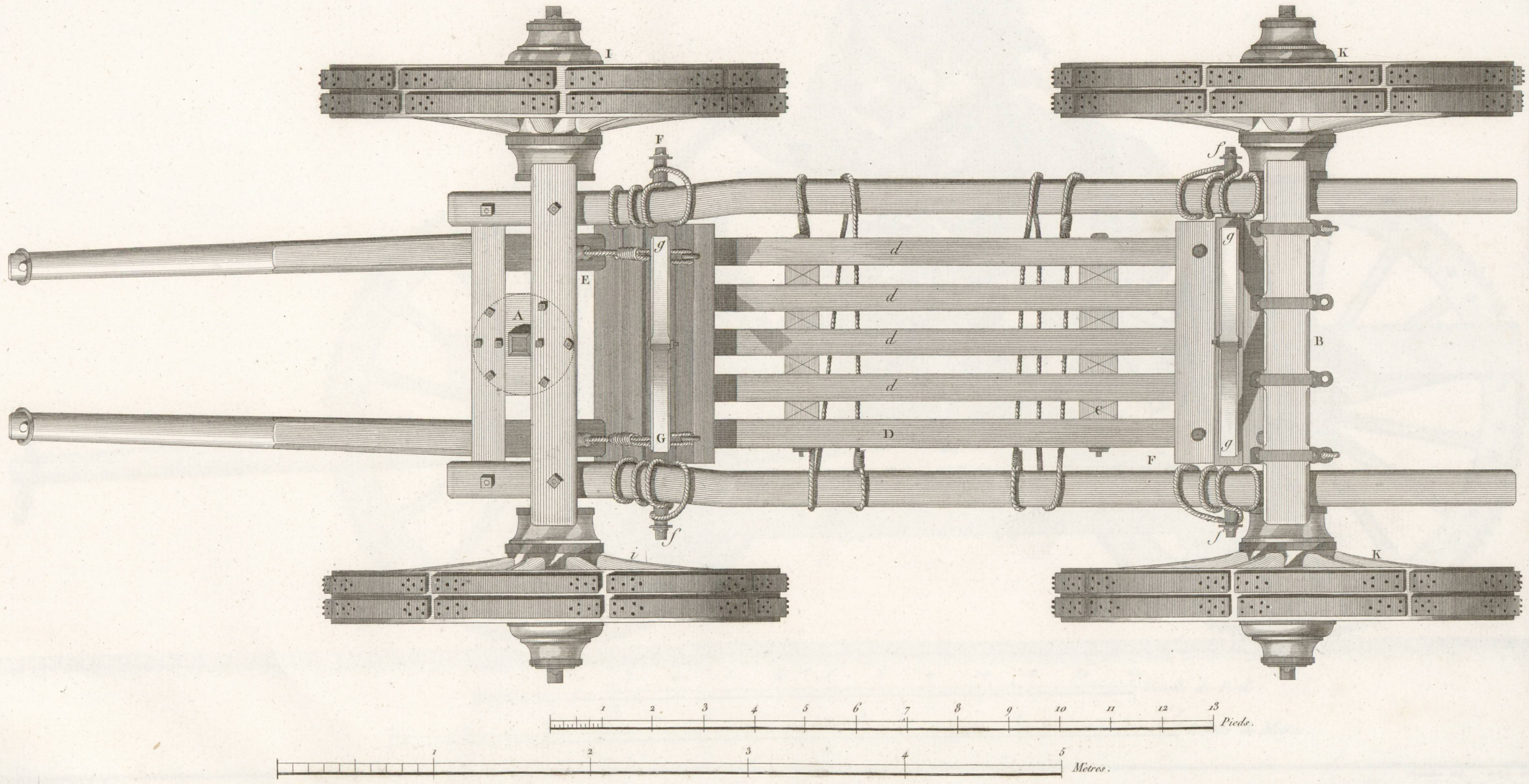

J. Grobert Inv.

Crussiere del. Sellier Sc.

Pl. III.

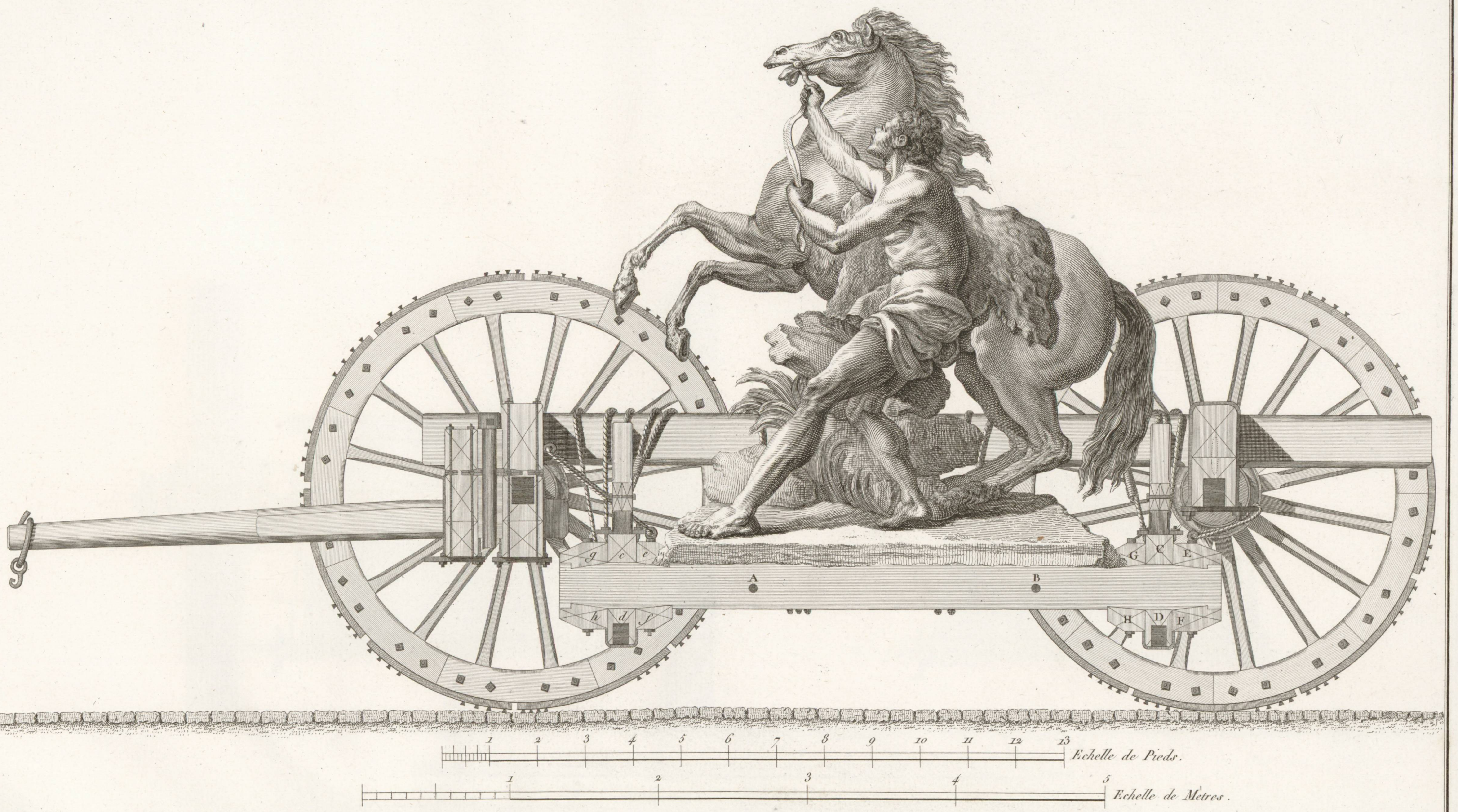

J. Grobert Inv.

Crussiere del. Sellier Sculp.

Pl. IV.

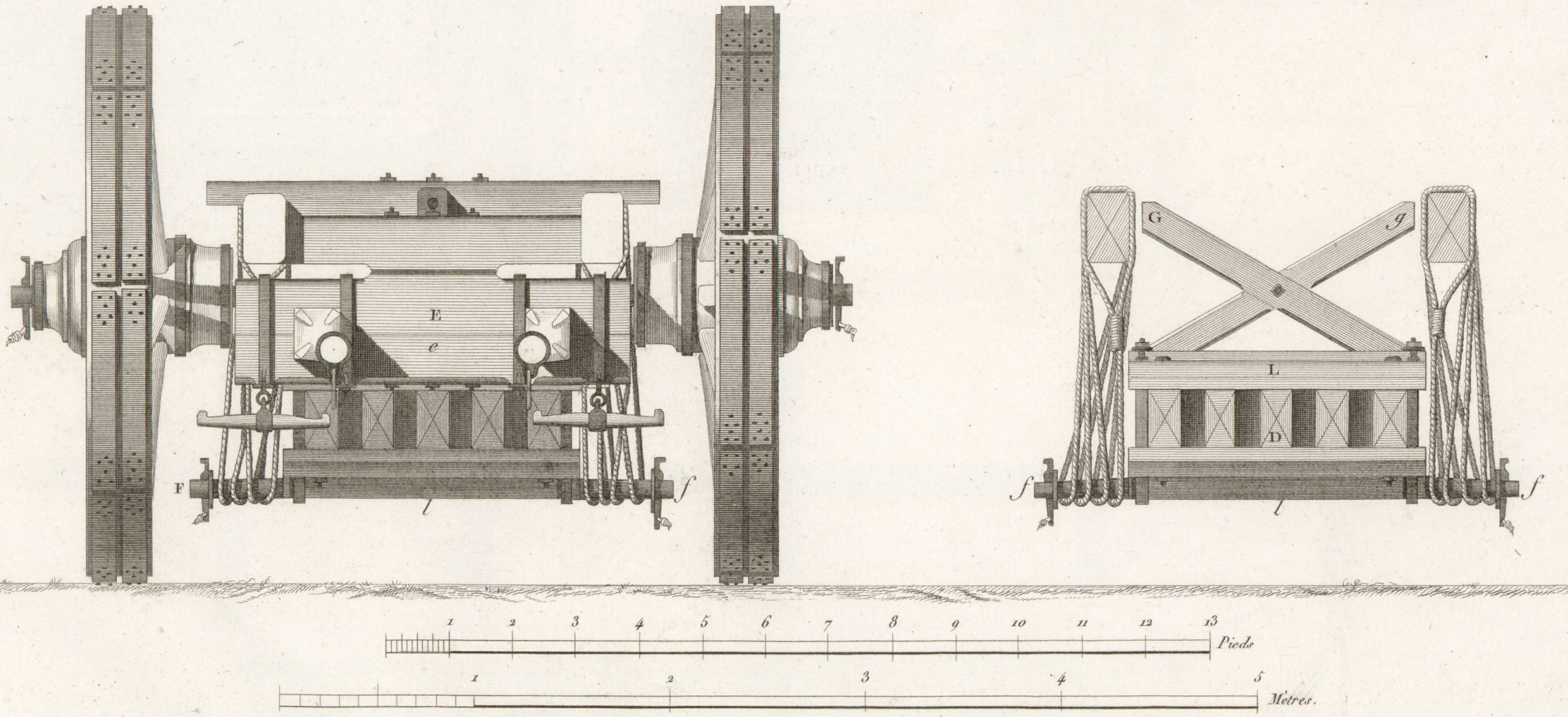

J. Grobert Inv.

Crussiere del. Sellier Sc.

Pl. V.

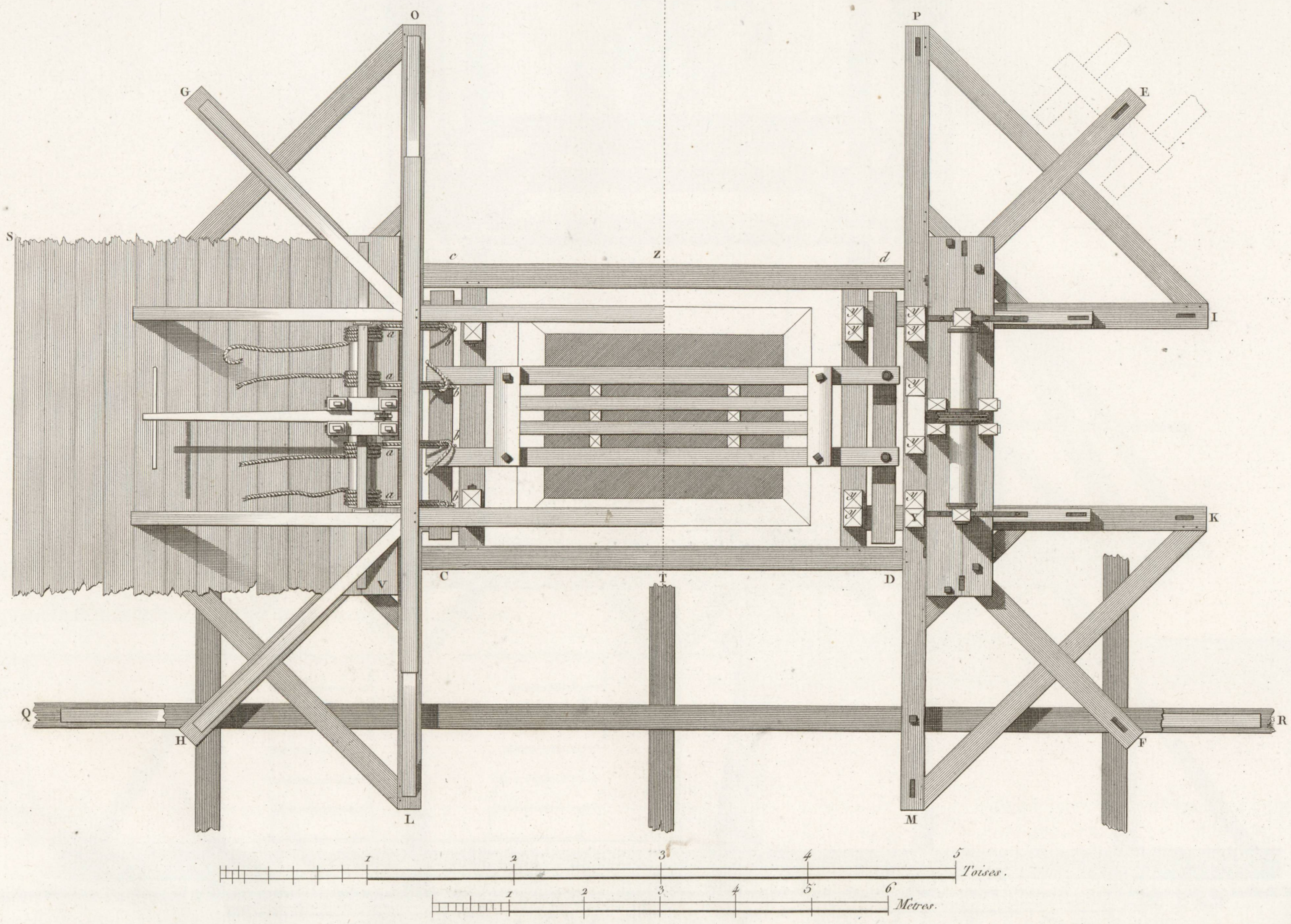

J. Grobert Inv. Crussiere del. Sellier Sculp.

Pl. VI.

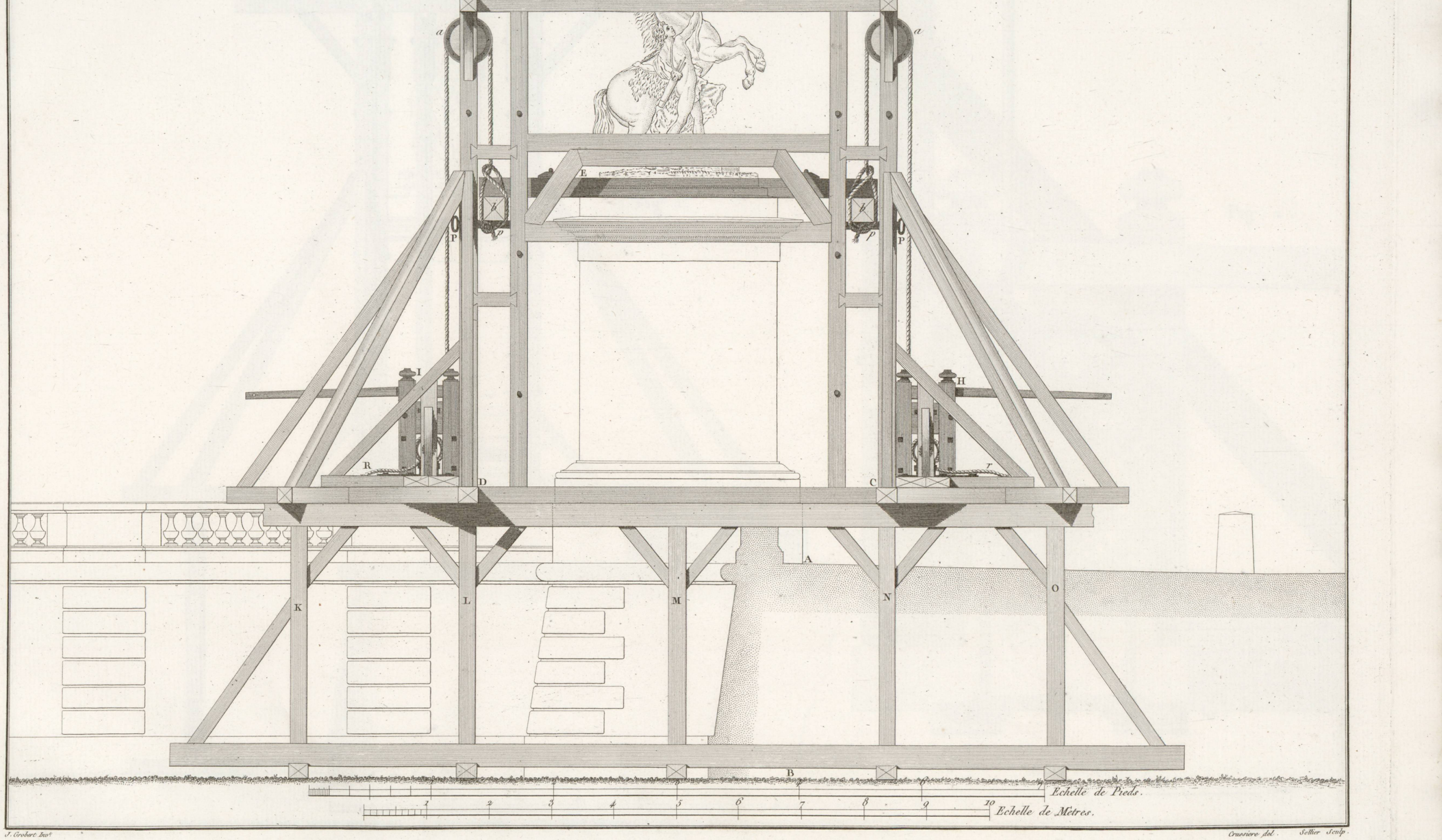

J. Grobert Inv.

Crussiere del. Sellier Sculp.

Pl. VII.

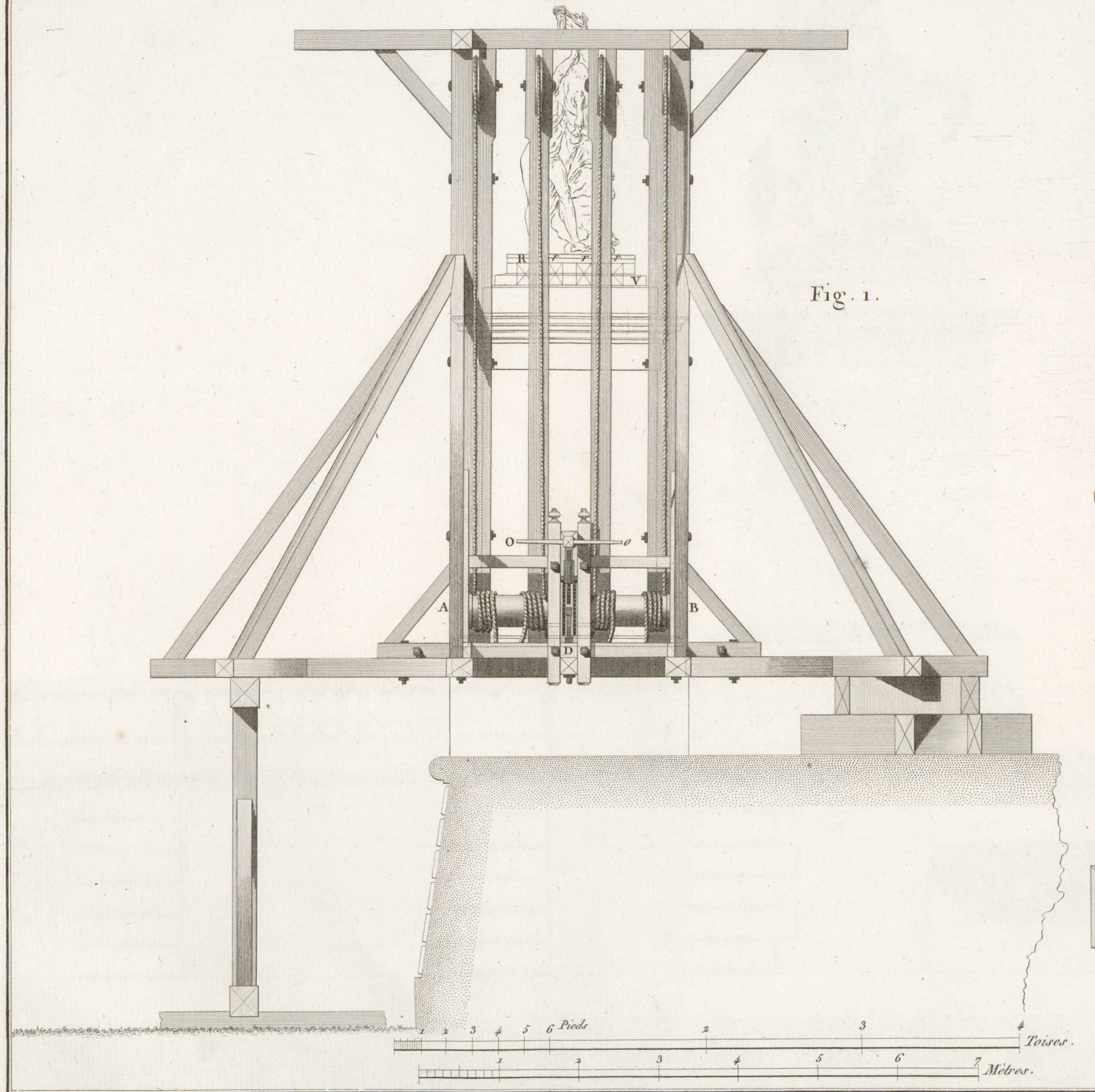

Fig. 1.

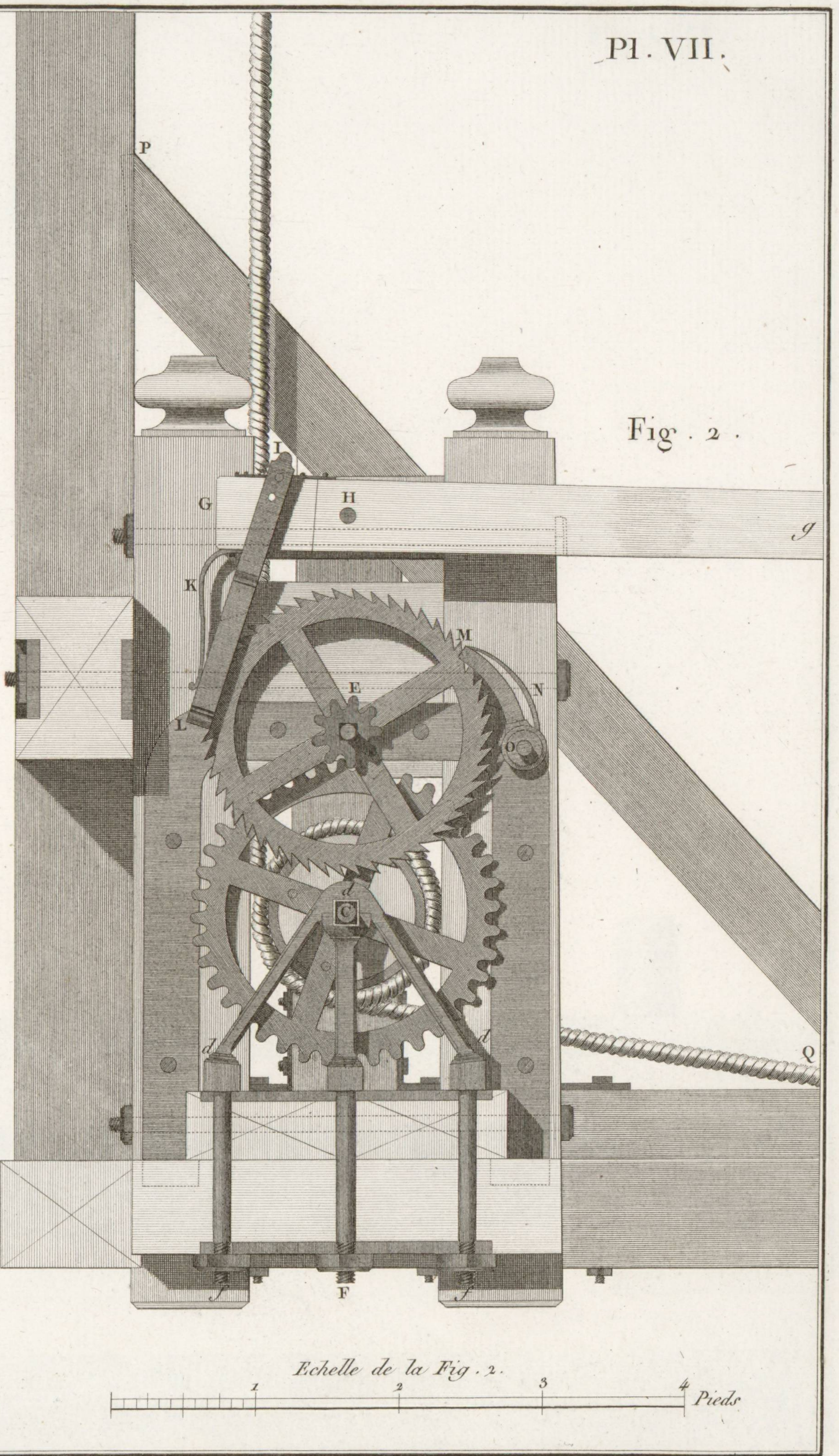

Fig. 2.

Echelle de la Fig. 2.

Pieds

J. Grobert Inv.^t

Crussiere del. Sellier Sculp.

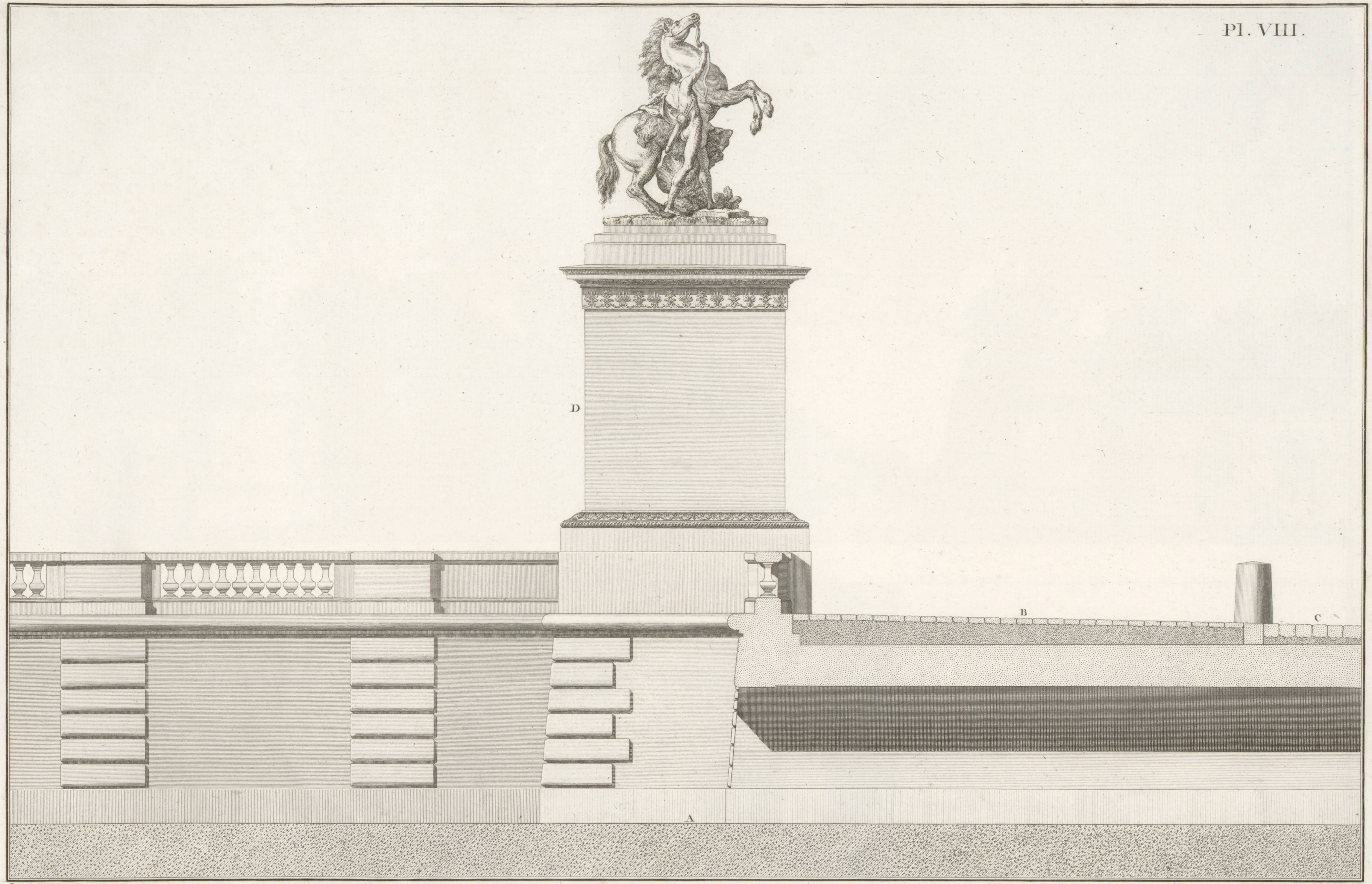

Lanoy Inv.t *Sellier Sculp.*

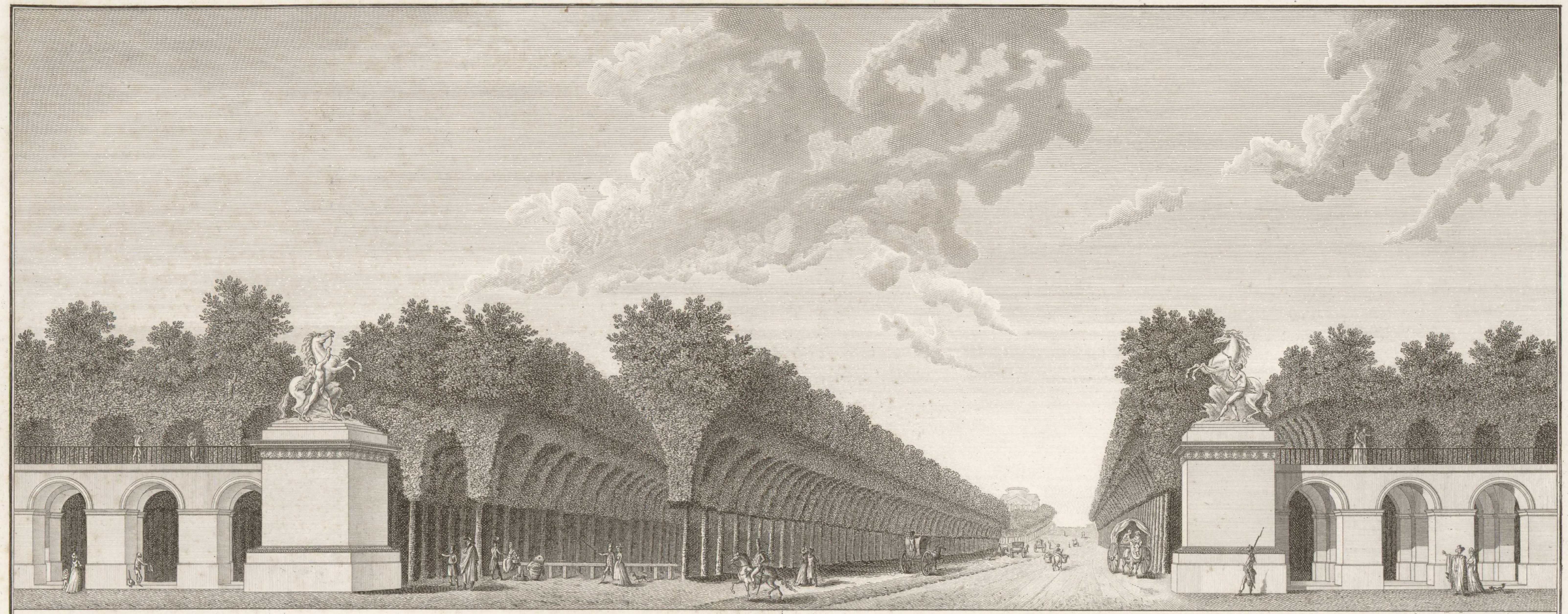

A.H.H. *Jardin des Thuileries.*

A.B. *Ligne Capitale de la Grande Avenue de Chaillot*

C.D. *Ligne Capitale du Pont et de la Rue de la Révolution.*

E.... *Rue S.t Florentin.*

F.... *Rue des Champs Elizées.*

G.... *Rue qui conduit à l'entrée latérale des Thuileries.*

I.I.. *Arcades qui supportent des Terrasses et forment des promenoirs couverts du côté des Thuileries.*

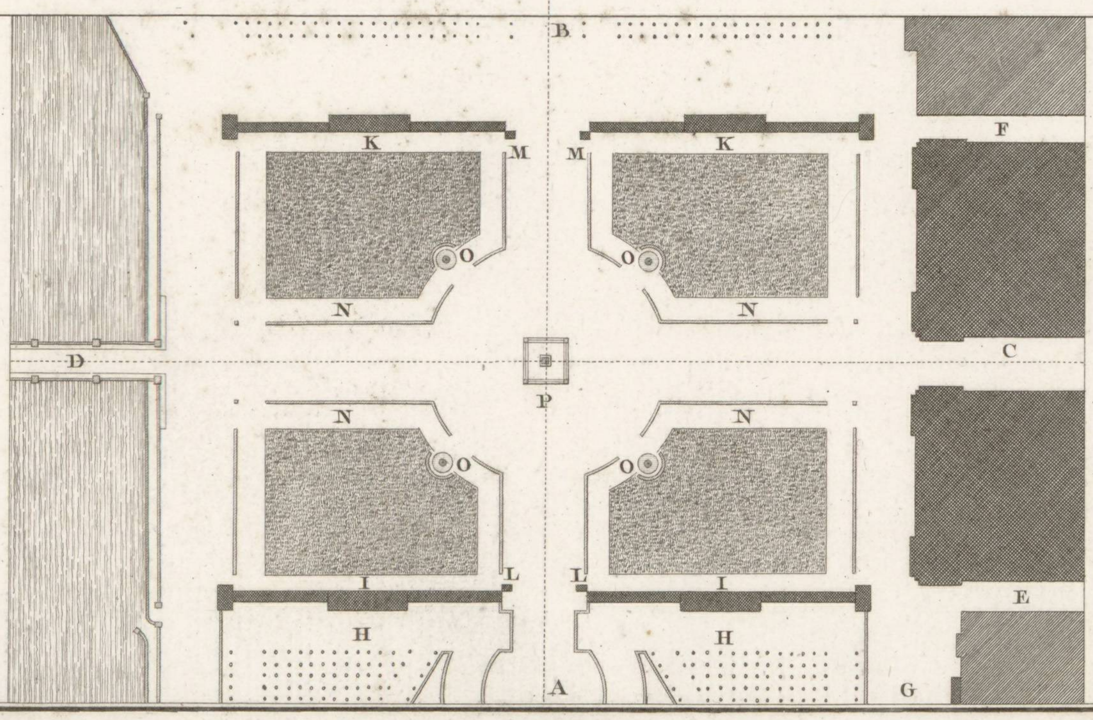

K.K. *Les mêmes Arcades du côté des Champs Elizées Ces Arcades ne sont que projettées; on voit une portion de ce projet dans la Vue figurée ci-dessus.*

L.L. *Groupes de* COYSEVOX *dits les Renommées.*

M.M. *Groupes de* COUSTOU.

N.N.N.N. *Trottoirs* } *Projettées.*
O.O.O.O. *Fontaines* }

P... *Piedestal de la Statue de la Liberté.*

Lanoy Inv.t et Del.t — *Sellier Sculp.*

inches

centimeters

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11(A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19
Density →										0.04	0.09	0.15	0.22	0.36	0.51

D50 Illuminant, 2 degree observer

GoldenThread

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46
Density	0.75	0.98	1.24	1.67	2.04	2.42									

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams